

L'agence de l'aquaculture lance la sélection

250 investisseurs retenus dans 4 régions

Une centaine d'investisseurs porteurs de projets a été accompagnée par l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA). Il s'agit en effet des 250 investisseurs qui ont été retenus dans le cadre des 12 appels à manifestation d'intérêt lancés au niveau régional, notamment au niveau de Dakhla-Oued Eddahab, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental, Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun. C'est ce qui a été annoncé par l'Agence à l'issue de la 13ème session de son conseil d'administration, présidé mardi par Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts.

A ce jour, quatre projets ont démarré leurs installations dans les régions du Souss-Massa et de Dakhla-Oued Eddahab pour une production cible à terme de 26.000t/an. De même, un autre projet pilote à Dakhla va démarrer la commercialisation de sa production de loup-bar et de moules. L'ANDA note par ailleurs que les autres projets démarreront leurs installations courant des années 2019-2020.

Outre les projets en cours d'installation, l'ANDA lance jusqu'au 7 octobre 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de trois anciennes salines d'une superficie totale de 320 hectares au niveau du complexe lagunaire Oualidia-Sidi Moussa, pour la réalisation de projets d'aquaculture à terre.

Par ailleurs, l'ANDA affirme qu'elle accorde une place particulière aux projets à caractères social et solidaire, notant qu'en plus du suivi régulier des trois fermes aquacoles exploitées par les coopératives de marins pêcheurs, les jeunes entrepreneurs, animés par la volonté d'investir dans le secteur aquacole, ont bénéficié d'un programme de formation en partenariat avec la direction de la formation, des gens de mer et de sauvetage relevant du département de la pêche maritime, tandis qu'une ferme pédagogique a été installée à Dakhla pour servir de champ de formation pratique aux 507 jeunes entrepreneurs et qu'une autre est en cours d'installation en Méditerranée.

Le conseil d'administration de l'ANDA a par ailleurs été une occasion pour faire le point sur le potentiel aquacole des régions Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, de Laâyoune-Sakia

Al Hamra et de Guelmim-Oued Noun ainsi que celui de la lagune Marchica. L'agence indique dans ce sens que les études y afférentes seront achevées en 2020.

